

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix septembre deux mille dix-huit, les membres du Conseil Municipal sont convoqués en séance ordinaire pour le lundi dix-sept septembre deux mille dix-huit à dix heures.

Le Maire,
Michel LOUBET

Ordre du jour :

- Modification des statuts de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux
- Avenant à la convention de la convention d'adhésion au Service de Médecine Préventive
- Remboursement de l'achat des rehausseurs pour la cantine
- Travaux de dissimulation de réseau d'éclairage public
- Travaux de dissimulation de réseau de télécommunication électronique

Séance du Conseil Municipal Du 17 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit le dix-sept septembre à vingt heure trente les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LOUBET, Maire.

Etaient présents : M. Gérard DOVIGO, M. Michel LOUBET, M. Elie MAZZON, M. Christian RAYNAUD, M. Jean GAUTIER, Mme Sylvie DURAND, M. Bernard MAILLE,

Etait absent : Mme Nathalie MEDALLE, M. Christophe CORMARY, excusés.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie DURAND

D2018-25 Modification des statuts de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux : Réseau de chaleur

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2017 portant modification des statuts de la communauté de communes « Sidobre Vals et plateaux »,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire expose qu'il conviendrait de valider la modification des statuts de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux portant sur la compétence facultative « Création et gestion des réseaux de chaleur bois d'intérêt communautaire ». Lecture est donnée de la proposition de statuts modifiés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VALIDE la proposition de modification des statuts de la communauté de communes, conformément aux statuts et aux annexes joints à la présente délibération.

COMMUNE DE MONTFA

.../... Séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2018(suite).....

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour engager les démarches et signer toute pièce afférente à ce dossier.

D2018-26 Remboursement de l'achat des rehausseurs de cantine par Madame Decoster

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la facture de la société ToysRus d'un montant de 64,95 euros pour l'achat de 5 rehausseurs de chaises pour les enfants de l'école maternelle de Montfa. Le Maire précise que Mme Decoster, secrétaire de mairie, a réglé cette facture le 08/08/2018 et propose au Conseil Municipal de la rembourser.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de lui rembourser la somme de 64,95 euros par virement bancaire.

D2018-27 Travaux de dissimulation de réseau d'éclairage public

Monsieur Le Maire, expose aux membres du conseil municipal, que dans le cadre de l'affaire « Renforcement et enfouissement HTA/BT P9 Les Fournials », il est nécessaire de réaliser conjointement la dissimulation du réseau d'éclairage public.

L'entreprise Cegelec, désigné par le SDET dans le cadre du « Renforcement et enfouissement HTA/BT P9 Les Fournials », effectuera l'installation de l'éclairage public pour un montant de 52 555,96 €HT

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Approuve le projet de réalisation des travaux de dissimulation des lignes électrique et du réseau de télécommunication ;
- Charge Monsieur le Maire de consulter les organismes bancaires, de solliciter les subventions et dotations susceptibles d'être accordés ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et financières à l'exécution de ce projet.

D2018-28 Travaux de dissimulation de réseau de télécommunication électronique

Monsieur le Maire indique qu'au sens de l'article 4.1 de ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn exerce aux lieu et place des collectivités membres, la maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement et/ou ultérieurs d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications dans le cadre d'enfouissement coordonné avec celui des réseaux publics d'électricité.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'affaire « Renforcement et enfouissement HTA/BT P9 Les Fournials », suite à visite sur le terrain, les services du SDET estiment le montant des travaux de dissimulation de réseaux de télécommunications à charge de la commune à 34 920,00 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

.../... Séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2018(suite).....

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la proposition qui lui est faite ;
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération.